Le fait géographique transfrontalier

Cette partie est consacrée à l'illustration du fait géographique transfrontalier : avant d'aborder à proprement parler la coopération transfrontalière avec l'ensemble des thématiques, des acteurs et des processus juridiques et administratifs qu'elle implique, il s'agit dans ce chapitre de montrer les dynamiques très spécifiques auxquelles sont soumises les zones situées de part et d'autre des frontières.

La présence de la frontière qui sépare ces espaces est loin d'être anodine. Plus ou moins perméable en fonction des zones géographiques traversées (« frontière creuset », « frontière-glacis »), elle est rarement étanche, en particulier entre la France et ses pays voisins. Elle constitue non seulement le point de contact entre différents systèmes nationaux, mais sa présence elle-même, par les ruptures qu'elle implique (langues et culture, réglementations et législations dans tous les domaines, niveaux de vie...), stimule toute une gamme de flux, de dynamiques qui n'ont de raison d'être que par l'existence de ces différentiels.

Une première série de cartes concerne les flux de travailleurs frontaliers, phénomène géographique le plus spectaculaire dans la relation qui unit les zones frontalières françaises à leurs territoires équivalents dans les pays voisins. Ces flux massifs, quotidiens et en croissance continue depuis leur observation ne sont pas seulement à l'origine de la prise de conscience de la nécessité de la coopération transfrontalière : par leur ampleur, ils constituent véritablement le premier élément constitutif des bassins de vie transfrontaliers.

Après deux cartes qui présentent l'ensemble des flux transfrontaliers sur les frontières françaises (localisation quantifiée des flux entrants et sortants, taux d'actifs frontaliers par zone d'emploi frontalière française), une série de cartes traite de la répartition par nationalité des actifs transfrontaliers de la France vers chacun des pays voisins. D'autres cartes abordent la répartition par catégorie socio-professionnelle des travailleurs frontaliers, au niveau d'ensemble comme pour chaque pays de destination. Une carte d'ensemble s'intéresse à la répartition et à la localisation des résidents étrangers de nationalité des pays voisins par zones d'emplois frontalières françaises tandis qu'une autre compare les taux de chômage des espaces situés de part et d'autre de la frontière.

Enfin, pour illustrer le fait géographique transfrontalier, il nous est apparu pertinent de mettre en exergue quatre cartes, réalisées par la MOT en 2004, éléments d'un diagnostic territorial transmanche qui illustrent les dynamiques à l'œuvre au sein d'un territoire transmaritime de proximité Kent-Nord-Pas-de-Calais.